



PARAYRE
FRANÇOIS-JOSEPH
CASTRES
1866

Castres le 24 avril 1866.

Parayre
Louise de
Castre

Monsieur,

Votre dernière lettre me
prieait de me faire parvenir le D^obris
de laquide famille de nos tantes; je
me suis mis au travail d'en réunir
une collection. Vous en gloriez vous
adonnez par le courrier de ce jour, comme
si elle peut - vous être agréable.

Et dans le cas - au le nombre fut
insuffisant, ayez le bon de me l'écrire
j'aurai ma responsabilité pour ^{chaque} un
d'achat et le lendemain - votre
à la postière.

Alain par là j'aperçois la liberté
d'en demander - si le D^obris famille
d'ailleurs. Comme j'ai par les Grossiers
arriérés, étaient plus ou moins que ceux
par en passant les laqueux laquides, dans
laquelle se réunissent - Des D^obris aussi
famille ayant appartenu à de grands
noms de ceux que M. Melet a donné.

le nom. De l'Asphyxade de l'Asphixade -
Ce dernier Calcaie - est inférieur
aux Grès crénacés - l'édifice en
juge par sa position géologique,
il paraît évident d'après cela que
les paléothames seraient plus
étendus que les Asphyxades.
C'est ce que je soumette à votre
appréciation.

vous trouverai dans la carte
de l'expédition de l'expédition Rossini.
de M. Melet - Esquisse nouvelle
de l'Asphyxade sur les cartes - j'en ai
rapporté le projet en l'ajoutant de
M. Melet - casernant cet usage.

Il est dans une ligne d'argile
« de l'Asphyxade, l'Asphyxade
« droit de l'Asphyxade - d'ailleurs appelé Carrière
« à un kilomètre N. E. de l'Asphyxade - et
« à deux mètres environ au-dessus de
« niveau ordinaire. Par la suite de cette
« carrière - que M. Louis Rousse
« a découvert les lamelles qui sont
« occupent, elles y sont communes
« et mêlées à la forme allongée.
La matrice qu'elles enforment

" non paraissent réellement distinctes
 " Des yeux qui voient aduellement
 " en front et même en l'usage
 " ainsi que des yeux foveaux que
 " nous laissons pour, nous les proposons
 " sous le dénomination d'oculus foveaux
 " qui rappelle à eux l'expression
 " de notre frotitude personnelle
 " le nom de fovea et fovea foveolata
 " qui nous a précédemment mis à nous
 " d'acquiescer à l'usage
 " Mulette de l'oeil - oculus foveaux
 " foveaux.

" Laquelle mine, allongée, déprimée,
 " les trois d'accroissement peu marquées,
 " s'approchive et irrégulièrement d'apostrophe,
 " partie antérieure courte et arrondie,
 " partie postérieure très allongée,
 " subangulaire et sensiblement élargie,
 " crochete peu-prononcée: bord supérieur
 " droit, l'inférieur peu que droit ou sinueux,
 " dernière à dents cardinales saillantes,
 " et légèrement denticulées: impression
 " dans les aires antérieures profondes, avec
 " une fossette en haut et en arrière, les
 " antérieures à peine apparentes, les postérieures
 " très marquées.

1. Longueur du plus grand individu, 40 millimètres
2. Largeur - 20 millimètres
3. Forme de femur générale, à joint lisse
4. Caractères - mineurs - l'union proximale
5. Épiphyse - l'union de l'os - l'union -
6. Caractères - Ch. D'Orbigny - Estien
7. Descriptif prototypique du bassin de Paris
8. Mais la taille plus petite de l'os
9. Le gîte et les caractères généraux
10. Tiers de la charnière, il s'agit
11. C'est-à-dire l'approximation -

La découverte de cette nouvelle logelle
 famille dans le terrain Eocene du
 département de la Somme, est due à
 l'effort de nos collègues de la Somme
 de la fin de cet étage, qui nous
 a permis de distinguer, soit par le
 caractère vertébral, soit par la logelle,
 de celle de l'époque supérieure ou
 nummulitique qui le précède, et de
 celle de la formation miocène qui
 l'a suivie.

Depuis cette époque le genre *Neurolepis*
 a été cultivé à la Somme et à ses
 environs dans - il a donné une
 collection de types typiques de famille
 de nos localités -

à Brétat un nouvel échantillon. On
 peut voir sur la permission
 nous en avons, nous dans nos lieux
 l'union Somme - J. H. Fournier